

## De l'expérience vécue à l'universel

---

*Catherine Déchamp-Le Roux*

Journal of French and Francophone Philosophy - Revue de la philosophie française et de langue française, Vol XIX, No 2 (2011) pp 17-36

Vol XIX, No 2 (2011)  
ISSN 1936-6280 (print)  
ISSN 2155-1162 (online)  
DOI 10.5195/jffp.2011.514  
[www.jffp.org](http://www.jffp.org)



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-Noncommercial-No Derivative Works 3.0 United States License.



This journal is operated by the University Library System of the University of Pittsburgh as part of its D-Scribe Digital Publishing Program, and is co-sponsored by the University of Pittsburgh Press

# De l'expérience vécue à l'universel

---

Catherine Déchamp-Le Roux

Université de Lille 1

## Introduction

Albert Memmi a réalisé une œuvre complexe et importante tant sur le plan littéraire que sur le plan philosophique et sociologique.<sup>1</sup> Dans le cadre de cette contribution à l'hommage rendu à son œuvre philosophique, j'ai choisi de développer la méthode et quelques concepts importants tels que la judéité, le racisme, l'hétérophobie et le laïcisme. Memmi a été un précurseur sur ces questions et son approche est originale. Il est reconnu comme une des figures incontournables de la lutte anticoloniale et antiraciste. *Le portrait du colonisé* est un des ouvrages importants qui a marqué la période de la décolonisation.<sup>2</sup> Il est toujours une référence pour les peuples qui revendiquent leur autonomie et pour les pays confrontés à la question de la décolonisation et de ses conséquences. On a récemment redécouvert cet ouvrage à l'occasion de la sortie, en 2004, de l'essai *Portrait du décolonisé arabo-musulman et de quelques autres*.<sup>3</sup> En France, le débat public généré par le principe de la laïcité dans la république<sup>4</sup> puis par l'adoption d'une loi mémorielle<sup>5</sup> sur les bienfaits de la colonisation ont contribué à faire émerger une mobilisation sociale sur les sujets sensibles du postcolonialisme. Le Mouvement des Indigènes de la République,<sup>6</sup> créé en 2005, cite *Le portrait du colonisé* et *Le racisme*<sup>7</sup> parmi d'autres ouvrages sur la colonisation, le postcolonialisme et le racisme. Enfin dans un ouvrage récent consacré au postcolonialisme, l'historien Yvan Gastaut considère que "sa pensée iconoclaste et complexe a toujours été à l'avant-garde des problèmes contemporains."<sup>8</sup>

## La méthode

Comme de nombreux sociologues de sa génération, Albert Memmi a une formation philosophique.<sup>9</sup> Il faut attendre 1958 pour qu'une licence de sociologie soit créée à La Sorbonne sous l'impulsion de George Gurvitch et de ses collaborateurs tels que Raymond Aron et Georges Friedmann.<sup>10</sup> En effet, les sociologues, fondateurs de la discipline, ont été décimés par les guerres et après la deuxième guerre mondiale, la discipline est à

reconstruire. On parle de refondation de la sociologie française qui revendique sa spécificité théorique et méthodologique.<sup>11</sup> A cette période, de nombreux jeunes chercheurs ont bénéficié de séjours d'étude aux Etats-Unis et ont été inspirés par les méthodes de la sociologie empirique quelle soit qualitative ou quantitative.<sup>12</sup> Cependant, la sociologie française se construit aussi contre le modèle de la sociologie nord-américaine, Gurvitch étant le premier à critiquer ce qu'il a appelé la quantophrénie américaine.<sup>13</sup>

Memmi est né en Tunisie, en 1920, dans une famille juive de langue arabe. Il a poursuivi sa scolarité au lycée français de Tunis, et il a entrepris des études de philosophie à l'Université d'Alger encouragé par le fait qu'il avait achevé ses études secondaires par un prix d'honneur des classes de philosophie.<sup>14</sup> Ses professeurs de philosophie, Aimé Patri, et de littérature, Jean Amrouche, ont été des modèles et ont réussi à lui donner envie de poursuivre dans ces domaines; le succès académique l'a conforté dans ce choix. Après avoir étudié la philosophie à l'Université d'Alger, Memmi part en métropole pour préparer l'agrégation de philosophie à La Sorbonne.<sup>15</sup>

La philosophie, alors enseignée, est peu en prise avec l'actualité sociale de l'époque. Il décrit de façon amusante les cours de philosophie tels qu'ils étaient enseignés alors à La Sorbonne:

D'autres, chez qui les jeux de mots faisaient office de philosophie, s'évertuaient à triturer les textes jusqu'à leur faire rendre le sens qu'ils souhaitaient; la plupart faisaient surtout de l'histoire de la philosophie, à laquelle ils réduisaient la pensée de maîtres du passé. Le plus souvent, ils s'exprimaient dans un jargon impénétrable, maladie du style de la plupart des philosophes.<sup>16</sup>

On peut sans peine imaginer le désarroi d'un jeune qui avait alors "tout misé sur la philosophie." Memmi se démarque alors de la philosophie spéculative et cherche une méthode lui permettant de répondre à son questionnement existentiel:

Au fond je reste fidèle à une vieille conception de la philosophie qui a fait ses preuves depuis les Grecs: bien penser pour bien agir. La philosophie doit prendre en charge l'ensemble du destin humain. Pour cela, si elle veut comprendre le réel, et, si possible, avoir prise sur lui, elle doit tenir compte de la totalité de nos savoirs passés et actuels.<sup>17</sup>

En tant que philosophe puis en tant que sociologue, il s'est toujours montré critique à l'encontre des excès de l'écholalie. On peut constater dans l'ensemble de l'œuvre littéraire, philosophique et sociologique d' Memmi, qu'il y a indéniablement un souci d'une pensée bien construite et exprimée de façon compréhensible. Les textes vont à l'essentiel sans fioriture

superficielle. C'est une rigueur qu'il s'est toujours imposée et qu'il cherchait à transmettre dans ses enseignements. Il y a un souci constant de rendre compte, par l'écriture, de la réalité et de distinguer ce qui relève de la littérature et/ou de la philosophie:

Procédant par concepts et catégories, la philosophie ratisse large, elle ne peut garder dans ses filets les poissons trop petits. Visant à l'universel elle ne peut s'attarder sur les méandres de la subjectivité, les variétés de l'émotion, les qualités du plaisir, la singularité des faits divers. Seule la littérature pouvait me permettre de traduire toutes ces nuances que la philosophie est impuissante à exprimer...sauf à se transformer en littérature.<sup>18</sup>

Memmi a poursuivi une triple carrière: écrivain, philosophe et sociologue. Il a ainsi, en jouant sur des registres différents, pu rendre compte de niveaux de réalité qui vont du plus subjectif au plus universel. Son œuvre est accessible et compréhensible au plus grand nombre, ce qui est assez rare dans ce domaine.

Son parcours est alors celui d'un jeune professeur de philosophie qui après avoir enseigné la philosophie, a fondé un centre de psychopédagogie de l'enfant en Tunisie. Il acquiert une renommée importante avec la publication de son premier roman *La statue de sel*, en 1953, et s'engage dans le débat politique en contribuant à la création de la revue *Afrique-Action*. A l'indépendance de la Tunisie, il s'installe en France, devient le collaborateur de Gurvitch et participe au *Laboratoire de sociologie de la connaissance et de la vie morale*. Au moment où la sociologie française se démarque de la philosophie comme discipline empirique, Memmi, formé à la sociologie par Georges Gurvitch,<sup>19</sup> développe une méthode personnelle fondée sur une philosophie du vécu personnel et se démarque ainsi d'une sociologie fondée sur la neutralité et l'objectivité.

C'est toujours en référence à une expérience personnelle qu'Albert Memmi généralise et réalise un travail d'abstraction. C'est en tant que colonisé, juif puis comme être humain confronté à la dépendance,<sup>20</sup> qu'il élabore ses recherches sur la condition humaine. Il qualifie l'expérience vécue de reine des savoirs. Elle doit être validée par la vérification:

Autrement dit: *qui n'expérimente pas ne peut pas espérer convaincre*. Pour convaincre, il faut sortir de soi. La validité d'une expérience est dans sa possible *répétition*. Toute science, c'est-à-dire tout système de connaissance exige, pour sa véracité, la *comparaison*: en somme, l'expérience n'est, provisoirement, achevée que par le consentement des autres.<sup>21</sup>

En quelques lignes, il résume cette méthode sur laquelle toute l'œuvre est fondée.

Toute recherche doit être précédée d'une clarification conceptuelle, étape indispensable et préalable à la recherche empirique.<sup>22</sup> Les outils mobilisés sont soit le recours à une enquête sociologique quantitative comme cela a été le cas pour le racisme et la judéité, soit le recours à une grille d'analyse élaborée pour interpréter la réalité observée de l'homme dominé et ses différentes figures du colonisé au post colonisé.<sup>23</sup> Il définit lui-même deux pôles méthodologiques qui sont "essayer de mettre à jour des *mécanismes généraux* à travers plusieurs conduites similaires et rechercher dans chaque cas, la *spécificité* de chaque démarche."<sup>24</sup> A partir de l'expérience vécue, il vise l'universalité de la condition humaine par l'expérimentation de la situation et j'ajouterai par l'épreuve du temps. En effet, Memmi ne cesse d'analyser les transformations de la société pour identifier les nouvelles plaies que sont la corruption, la pauvreté, le terrorisme et l'intégrisme.

## La judéité

*"La condition juive, je le veux bien, n'est qu'un raccourci, plus condensé, plus sombre, de la condition humaine plus générale."*<sup>25</sup>

Cette citation tirée de *Portrait d'un juif* est intéressante en ce qu'elle clôt le chapitre *La figure d'ombre* après avoir convenu que tous les hommes sont également opprimés *mais que chaque oppression est spécifique*. C'est donc à partir de son expérience vécue, qu'il décrit la condition juive contemporaine. Cet autoportrait est une des figures majeures de l'oppression contemporaine. Une approche comparative réalisée sur les figures du colonisé, du noir, du domestique, de la femme, du prolétaire et du décolonisé arabo-musulman nous propose des clés pour comprendre ce qui fait la spécificité de chaque situation.<sup>26</sup>

Il s'ensuit, certes, que pour une entière compréhension de chaque figure, il faudrait la replacer en définitive dans la perspective des autres. J'ai souvent essayé de les éclairer l'une par l'autre, de préciser le cousinage entre les différents modes de l'oppression vécue, d'en dégager par suite les mécanismes généraux, qui viennent en retour aider à comprendre le vécu.<sup>27</sup>

Cette étude, à laquelle il consacre plusieurs ouvrages et articles, a un retentissement important qui sera amplifié par les événements politiques tels que la guerre israélo-arabe.

On lui doit une clarification conceptuelle de l'identité juive, étape indispensable et préalable à toute réflexion sur la condition juive. Le contexte du génocide de 1939-1945 et la création d'Israël ont suscité une

réflexion sur le fait juif. C'est l'antisémitisme qui, pour Jean-Paul Sartre, définit la condition juive.<sup>28</sup> Memmi procède alors à une déconstruction du concept d'identité juive proposé par Sartre. Inspiré par le concept de *négritude*,<sup>29</sup> formulation poétique d'Aimé Césaire, il forge le concept de *judéité* pour en donner une définition positive dans le sens où cette identité n'est pas déterminée par autrui mais "qu'elle est le fait et la manière d'être juif." Ce concept est à distinguer de la *judaïcité* (l'ensemble des personnes juives) et du *judaïsme* (l'ensemble des doctrines et des institutions juives). Il a eu le souci de clarifier les concepts de *négritude* (manière de se sentir et d'être noir, par appartenance à un groupe d'hommes et par fidélité à ses valeurs) et de *judéité* pour révéler la dimension dynamique, interactive et positive de la condition de noir ou de juif.<sup>30</sup>

Il décrit un contexte général d'antisémitisme plus ou moins affirmé selon les contextes nationaux et les périodes de l'histoire. Il y a été confronté dès sa plus tendre enfance par les histoires familiales et communautaires en Tunisie. Adulte, il est directement témoin de cet antisémitisme dont il donne de nombreux exemples. Lorsque paraît *Portrait d'un juif*, en 1962, le paysage politique de la France est marqué par les guerres coloniales, le processus de la décolonisation et l'on tente d'oublier et de panser les séquelles de l'occupation nazie et du régime de Vichy. Le contexte social est alors, selon Memmi, celui du silence sur de telles questions: "Vous allez réveiller des monstres qui ne demandent qu'à l'être ! M'a-t-on dit; ce qui convient le mieux à cette affaire, c'est le silence !"<sup>31</sup>

Ce commentaire défensif est révélateur du contexte social dans lequel tout juif était contraint de vivre en tant que membre d'une minorité. Et quelques années après, Memmi dresse un *Petit portrait du juif* publié dans *L'Homme dominé*. Ce texte a été élaboré pour une série de conférences aux Etats-Unis en 1967 juste avant la guerre des six jours.

Le juif, comme tout minoritaire, est relativement exclu de la mémoire collective de la nation, et de son héritage culturel encore vivace. Certes, il peut s'en accommoder et beaucoup de mes amis retirent même quelque orgueil de cette solitude, qui n'est peut-être pas sans noblesse. Je constate simplement le résultat: une espèce de hiatus constant entre la vie publique du citoyen juif et sa vie privée.<sup>32</sup>

Ce hiatus, décrit par A. Memmi, traduit la réalité du contexte socioculturel de la France et l'on peut penser que seule une minorité du public nord-américain connaissait cette période antérieure aux événements de 1968 qui marqueront une rupture sociale importante. Certains travaux comme les *Cultural studies* réalisés par des sociologues américains tels que Laurence Wylie<sup>33</sup> mais ignorés du grand public, ont permis une relative compréhension des différences entre pays. Ainsi dans les années soixante, le

catholicisme s'affirme encore comme la religion dominante mais le déclin de l'Eglise comme institution est inexorablement amorcé.<sup>34</sup> Les transformations sociales que la société française a connues, depuis 1945, ont été finement analysées par Henri Mendras et Laurence Duboys-Fresney.<sup>35</sup> Les auteurs insistent, entre autres sur le déclin de l'Eglise comme institution centrale confirmant la thèse de la sécularisation des sociétés industrielles avancées.<sup>36</sup> En France, la loi de 1905<sup>37</sup> sépare les cultes et l'Etat. La République française est laïque et respecte toutes les croyances.<sup>38</sup> La pratique d'une religion relève strictement de la vie privée ce qui est paradoxal puisque la religion catholique reste dominante et rythme la vie sociale alors que la République s'est construite contre le catholicisme, religion dominante.<sup>39</sup> Cette analyse réalisée par Cécile Jolly, analyste politique, en 2005, met bien en évidence la spécificité française au sein de l'Europe:

Les religions sont également très fortement structurées par notre culture politique et par les relations - dont l'origine remonte parfois à la Révolution française - qu'ont entretenue et que continuent d'entretenir les pouvoirs publics et les citoyens avec les religions. Du fait de cette histoire singulière, en particulier l'opposition au catholicisme des origines de la République mais aussi son modèle d'assimilation, par rapport à des modèles davantage pluriculturels voire communautaires en Europe, la France conserve une certaine suspicion à l'égard des religions, une plus grande attention portée au risque d'enfermement des âmes qu'elles peuvent receler et une forte opposition à la visibilité religieuse mais aussi ethnique.<sup>40</sup>

La sécularisation de la société française est, de nos jours, une réalité; les symboles du catholicisme sont bien présents dans l'espace public français mais ils n'ont pas de sens pour une majorité croissante de français.<sup>41</sup> La religion se désencastre selon Bruno Duriez, de l'ensemble des rapports sociaux.<sup>42</sup> Il y a un incontestable recul du catholicisme puisque seuls 42% se déclarent comme tels. Les agnostiques sont de plus en plus nombreux puisqu'ils représenteraient plus de 25% de la population. La France est devenue le pays européen qui compte le plus grand nombre de musulmans (c'est la deuxième religion avec 6%), les protestants ne sont plus que 2%, et enfin l'arrivée en France de juifs d'Afrique du nord, dans les années soixante, a revitalisé le judaïsme qui représente 1%.<sup>43</sup> Les pratiques religieuses traditionnelles sont en déclin<sup>44</sup> alors que de nouvelles religions-origine géographique- contribuent à diversifier le paysage religieux.<sup>45</sup> On constate, selon Claude Dargent, une distanciation aux institutions religieuses qui s'accroît avec les plus jeunes malgré des "formes d'adhésion religieuse."<sup>46</sup>

Aujourd'hui d'autres minorités religieuses doivent composer avec une France sécularisée et incarnée dans la République mais dont l'héritage catholique est omniprésent. Il y a dix ans, une commission de réflexion sur l'application du principe de laïcité dans la République a été saisie d'examiner les faits relatifs à des manquements à la laïcité dans des lieux publics tels que des discriminations de fait, un antisémitisme parfois virulent et le port du voile chez de jeunes musulmanes scolarisées qui a été un sujet très médiatisé. Il a été procédé à l'audition de nombreuses personnalités représentant différentes communautés de pensée et le rapport Stasi<sup>47</sup> (sous la responsabilité de Bernard Stasi) a permis la réaffirmation de valeurs républicaines communes à tous telle que le principe de laïcité qui garantit la liberté de conscience. A la suite de ce rapport, une loi a été adoptée en 2004<sup>48</sup> et réaffirme le principe de liberté de conscience et de fait interdit, entre autres, toute manifestation religieuse ostensible dans les établissements scolaires publics. Elle incite au respect de toutes les confessions religieuses.

Par comparaison, sur la question de la pratique religieuse, la constitution des Etats-Unis (Bill of Rights) garantit depuis 1789, la non-ingérence et la séparation de l'Etat et de la religion ainsi que la liberté de culte.<sup>49</sup> La spiritualité est encouragée. Pour mémoire, Alexis de Tocqueville, lors de son séjour aux Etats-Unis en 1832, décrit un pays religieux dans lequel il y a une complète séparation du culte et de l'Etat. Israël est, par contre, un Etat dont les religions tiennent les registres d'état civil, il est par conséquent difficile de s'affirmer comme "libre de toute religion" dans les documents de l'état civil.<sup>50</sup> Il est cependant observé, en Israël, un double processus de sécularisation et de retraditionalisation.<sup>51</sup>

La condition sociale d'une minorité religieuse, socioculturelle ou ethnique est dépendante d'un contexte social qu'il faut prendre en considération pour comprendre la spécificité d'une situation et son évolution. L'analyse sociohistorique, réalisée par Renée Waissman sur les conditions sociales d'existence de la communauté juive de 1789 à 1967 en France, nous éclaire sur le rapport à la judéité des juifs français du fait de leur situation sociale et enfin du fait de la création de l'Etat d'Israël.<sup>52</sup> La guerre des six jours aurait provoqué *l'émergence de l'expression publique de l'appartenance juive* ce qui d'une certaine façon rompt avec la norme sociale qui encourage la discrétion dans l'espace public quand il s'agit de manifester des signes extérieurs d'appartenance à une religion et/ou à une communauté.

Malgré les juifs français peuvent exprimer un particularisme au nom de l'égalité des citoyens qui est un autre principe républicain. En d'autres termes, être juif n'est plus la conséquence d'une contrainte sociale mais est l'expression d'un libre choix qui peut s'affirmer de diverses façons ce qui a fort bien été montré dans la grande enquête sur la population juive en France en 1965.<sup>53</sup>



Les travaux initiés dans les années soixante, par Memmi et ses collaborateurs, sur la *judéité* en France lesquels montrent que le fait d'être juif est vécu et non subi et que l'intégration à la société française ne se fait pas au détriment de la judéité. La recherche sur le sentiment de la différence réalisée sur un échantillon de six cents individus révèle une affirmation de l'identité juive qui n'est pas la conséquence d'une mise à l'écart puisque la population interrogée ne manifeste pas de sentiment d'exclusion de la part de la société française non-juive. La judéité s'exprime aujourd'hui dans un contexte différent (sécularisation croissante de la société française) de celui dans lequel ce concept a été construit. Cependant ce concept est toujours opérationnel- et ce quel que soit le contexte- ainsi que la distinction conceptuelle qui s'y rapporte.

Dans l'ouvrage *Juifs et arabes*, écrit après la guerre du Kippour de 1973, Memmi propose des ouvertures pour un dialogue et il défend la thèse selon laquelle la création d'Israël est l'aboutissement logique de l'oppression subie par le peuple juif de par le monde tout comme il a défendu précédemment les nationalismes des peuples dominés.<sup>54</sup> La fondation de ce pays repose aussi à l'origine sur un mythe: *celui d'un peuple élu sur une terre promise*.<sup>55</sup> Le mythe du *juif errant* tombe avec la création d'Israël.<sup>56</sup> Il ajoute que l'existence de ce pays a transformé le destin juif en ce qu'il donne à tout juif "le sentiment d'une référence nationale éventuelle"<sup>57</sup> et alors "Israël représente le résultat, encore fragile, de la libération du juif, tout comme la décolonisation représente la libération des peuples arabes ou noirs d'Asie et d'Afrique." Memmi dénonce les valeurs-refuges qui entravent trop souvent les libérations et il préconise une *désacralisation de la tradition juive* laquelle n'en sera que plus féconde.<sup>58</sup>

Lors du conflit israélo-arabe, il a tenté de montrer que les torts étaient partagés et a œuvré pour une solution respectant l'ensemble des parties. Il a d'autre part dénoncé, ce qu'il qualifie de grossière équation, l'assimilation du sionisme au racisme et à l'impérialisme. Il se réfère bien évidemment à l'idéal du sionisme originel et non à ses dérives religieuses servant une cause de conquête territoriale. Ces positions lui ont valu de nombreuses inimitiés.

De même, l'antisémitisme a changé et de nouvelles manifestations sont observées. Ainsi Israël incarne la figure du juif des pays arabes et représente l'obstacle à la construction de la nation arabe unifiée, autre grand mythe.<sup>59</sup> Dans l'Occident contemporain, Memmi donne comme exemple de nouvelle manifestation de l'antisémitisme, parmi d'autres, la rumeur accusant le Mossad d'avoir prévenu les employés juifs d'un risque d'attentat le jour de l'attaque des tours du World Trade Center le 11 septembre 2001.<sup>60</sup>

C'est la condition du minoritaire, souvent accusé, que Memmi résume ainsi: "Être juif, c'est encore une manière de se conduire pour surmonter les handicaps du minoritaire et de l'accusé, pour affronter la suspicion dans laquelle on vit, pour contrer la menace permanente."<sup>61</sup> Il y a actuellement, en

France, une controverse scientifique et politique relative à la résurgence ou non de l'antisémitisme. Il est observé une corrélation entre les actes antisémites et la situation au Proche-Orient. Cependant l'antisémitisme serait en décroissance depuis la fin de la deuxième guerre mondiale et les actes antisémites signalés seraient le fait d'immigrés récents trouvant ainsi un exutoire aux difficultés d'intégration. Sur le plan politique, il n'y aurait pas d'amalgame entre la critique de l'Etat d'Israël et l'antisémitisme. Dans l'opinion publique, il y aurait par contre un amalgame entre la politique israélienne, vis-à-vis des Palestiniens, et la communauté juive en raison des positions adoptées par les institutions et la communauté juives avec l'Etat d'Israël. Cette analyse réalisée par le sociologue Laurent Mucchielli rend compte des tensions croissantes entre les communautés dans le contexte du conflit israélo-arabe.<sup>62</sup>

Les actes antisémites et racistes sont durement réprimés en raison d'un arsenal juridique<sup>63</sup> et depuis 2005, une institution d'Etat<sup>64</sup> veille et lutte contre toutes les formes de discrimination. Il est malgré tout observé, en France, une islamophobie croissante.<sup>65</sup> Memmi, juif de langue arabe, a construit une partie de sa réflexion sur la place et la singularité du juif dans le monde arabe et a veillé, tout au long de sa vie, au dialogue entre juifs et arabes. Il a favorisé par ses essais et ses fictions les clés d'une compréhension réciproque. Il a proposé: "pour les natifs juifs des pays arabes, l'expression de Juif arabe qui n'a plu ni aux arabes ni aux juifs. Les Arabes n'arrivent toujours pas à concevoir cet être étrange, un arabe qui ne soit pas musulman; et les juifs, un juif qui ne soit pas de confession rabbinique."<sup>66</sup> Memmi revendique le droit d'être différent et d'avoir multiples appartenances.<sup>67</sup>

## Du racisme à l'hétérophobie

*"Le racisme et l'hétérophobie, qui servent à exclure le différent, sont d'autant plus tenaces qu'ils servent aussi à renforcer nos appartenances."<sup>68</sup>*

La question du racisme est centrale dans l'œuvre littéraire, philosophique et sociologique de Memmi.<sup>69</sup> Il affirme sa méthode en comparant des situations sociales présentant des similitudes et tente à chaque fois de révéler ce qui en fait la spécificité tout comme l'intuition d'une situation doit être analysée scientifiquement. La réflexion engagée sur la question du racisme est fondée sur l'expérience personnelle, sur l'observation de manifestations racistes dans la vie quotidienne puis analysée par comparaison avec d'autres situations similaires comme dans l'enquête réalisée, dans les années soixante, sur les français et le racisme.<sup>70</sup> La définition du racisme, alors proposée par Memmi, a été intégrée, en 1972, dans l'*Encyclopaedia Universalis*: "Le racisme est la valorisation, généralisée et définitive, de différences réelles ou imaginaires, au profit de l'accusation et au détriment de sa victime, afin de légitimer une agression ou des privilèges."<sup>71</sup>

Memmi répond à un souci de clarification pour tous les concepts qu'il construit ou propose. C'est l'aboutissement d'un long cheminement de la pensée qui s'exprime par étapes successives du *Portrait du colonisé*, puis de *Portrait du juif* et est enfin stabilisé dans *L'homme dominé*. Si Memmi a, écrit-il, consacré "plus de temps qu'à n'importe quel autre sujet,"<sup>72</sup> c'est parce qu'il a été de toute évidence victime du racisme en tant que colonisé et en tant que juif du Maghreb. Il y a consacré trente années et rédigé plus d'une quarante de textes. On peut donc suivre la maturation du concept en parcourant dans l'ordre chronologique les ouvrages ci-dessus cités.

Le fait raciste a fait l'objet d'une grande enquête empirique au cours de l'année 1963, à la demande du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix.<sup>73</sup> Une équipe pluridisciplinaire a élaboré un questionnaire destiné aux militants du M.R.A.P. et visait à comprendre les différentes manifestations du racisme tel que Memmi le définit (voir la définition plus haut). Il est constaté que la "vision raciste est complexe et envahie de stéréotypes" mais il ressort, de cette recherche empirique, de nombreux témoignages sur les causes et conséquences du racisme qui est somme tout d'une grande banalité: "le racisme est un plaisir à la portée de tous." Le racisme est une expérience vécue, commune et socialisée. Il est constaté le lien fort entre racisme et xénophobie qui touche toutes les catégories sociales incluant les opprimés. Cette recherche dresse un inventaire complet des attitudes racistes déclinées différemment selon les victimes et selon les milieux sociaux qui les expriment. Les causes du racisme et de l'antisémitisme sont explorées au prisme du processus de la décolonisation, de la guerre d'Algérie et enfin de la création d'Israël. Le lien fort entre éducation religieuse chrétienne-en particulier catholique- centrée sur le mythe du déicide et d'un antisémitisme latent, est mis en évidence dans l'enquête. Il en ressort que l'éducation peut tout autant contribuer à lutter contre toute manifestation de racisme. Le constat est que l'altérité provoque le trouble qui peut facilement se transformer en hostilité par manque d'empathie pour l'autre. Il faut donc reconnaître l'autre dans ses différences et engager un dialogue.

Les transformations sociales de la société française ont contribué à déplacer les problèmes comme avec l'immigration et ses conséquences. Les affirmations identitaires suivent aussi d'autres voies et d'autres combats comme celui des femmes, des homosexuels et de toutes les minorités et c'est le *retour du pendule* qui exacerbe les particularités. Cette analyse révèle le subtil équilibre entre une identité opprimée et une identité spécifique survalorisée. Le concept d'hétérophobie a été construit pour rendre compte de l'extension de la problématique du racisme à des situations quotidiennes et banales dans lesquelles il y a un refus d'autrui du fait de sa différence quelle qu'elle soit. Ce n'est plus seulement le refus d'autrui du fait de différences biologiques mais du fait d'une différence définie socialement

comme problématique: âge, genre, catégorie sociale, orientation sexuelle et autres.

Il préconise une stratégie commune pour lutter contre le racisme mais comme chaque hétérophobie est spécifique, il faut y associer une "action ponctuelle avec une solidarité générale."<sup>74</sup>

## Le laïcisme

Un demi-siècle après ces travaux, Memmi insiste sur l'interdépendance des peuples et des nations et pense que seule la loi universelle permettra la paix des peuples. En ceci, il prône un laïcisme humaniste<sup>75</sup> qui est "la seule philosophie qui respecte les différences et les droits de chacun" et la solidarité qui est nécessaire à la survie de nos sociétés multiculturelles. Il en donne la définition suivante:

Le laïcisme est un système de pensée dans lequel un dieu est inutile pour comprendre le monde. On peut bien sûr être laïque et croyant. On peut aussi être laïque en étant "laïciste" membre d'un courant de pensée, autonome, ancien. On peut l'appeler l'humanisme laïc.<sup>76</sup>

Cette philosophie est sous-jacente dans les premiers travaux et dans l'œuvre fictionnelle d'Albert Memmi. On peut dire qu' Memmi a expérimenté et a mis en pratique dans sa vie la philosophie du laïcisme. Partant de son expérience vécue, il se réfère à l'éducation laïque reçue au lycée français de Tunis. Plus tard, il se dégage de son milieu d'origine et de sa religion comme il le raconte à travers le héros de *La statue de sel*.<sup>77</sup> On aussi peut citer à titre d'exemple le roman *Agar* qui met en scène un couple mixte qui se déchire parce qu'il est incapable de surmonter les difficultés générées par les différences culturelles.<sup>78</sup> Lorsque Memmi fonde une famille issue d'un couple mixte,<sup>79</sup> le couple observe une neutralité dans l'éducation des enfants par rapport aux traditions de chacun.<sup>80</sup> Il quitte la Tunisie au moment de son indépendance parce que sa place en tant que minoritaire est incertaine. Il choisit de s'installer en France avec sa famille parce qu'il est écrivain francophone, agrégé de l'Université et aussi parce que l'idéal démocratique de l'Etat laïc lui laisse espérer une place en tant que minoritaire. Memmi s'est exprimé de nombreuses fois sur les difficultés rencontrées pour s'intégrer comme il pouvait légitimement l'espérer. C'est dans ce contexte d'hostilité qu'il forge le concept de judéité pour marquer une distance avec la religion juive ou avec la judaïté. Il se revendique comme juif laïc ce qui est source d'incompréhension de la part de la communauté juive et de la part des non-juifs. Au fil du temps, le laïcisme est devenu un concept-clé de la pensée d'Albert Memmi. Le laïcisme s'inscrit dans un idéal d'universalité et rend ainsi possible l'expression de la différence.

La laïcité est un principe de la République française qui doit assurer la liberté de conscience de tous. Les débats récents en Europe autour du

concept de liberté de conscience de préférence à la liberté religieuse témoignent de traditions différentes tels que l'impôt religieux, les signes religieux et les cours de religion dans les écoles publiques ou encore la mention de la religion sur les cartes d'identité qui ont cours dans certains pays européens.<sup>81</sup> L'argument est celui d'une séparation stricte entre religions et Etat. En Europe, l'idéal laïc reste fragile mais on peut observer un consensus politique en faveur d'un laïcisme inscrit récemment dans la Charte européenne des droits fondamentaux.<sup>82</sup>

Dans le texte "*Oser être laïciste*",<sup>83</sup> alors que vingt Etats arabes sur vingt et un ont inscrit la religion dans la constitution, Memmi propose de distinguer arabisme et islam, ou arabisme et arabité, comme il a proposé de distinguer judaïsme et judéité. Selon lui, peu d'intellectuels musulmans seraient favorables à la laïcité hormis Zakarya Fouad.<sup>84</sup> Le modèle qui est proposé est celui d'un laïcisme à la française. Le laïcisme est un concept central dans la recherche d'une solution pacifique au conflit entre juifs et arabes.

Il insiste beaucoup sur l'interdépendance irréversible entre l'Occident et le tiers-monde et pense que nous sommes entrés dans une *ère nouvelle de métissage* dont nous ne mesurons pas les conséquences.<sup>85</sup> La carence idéologique de l'Occident a laissé penser aux islamistes intégristes que le terrain était mur pour son expansion. Les maux du décolonisé sont aujourd'hui la pauvreté, la corruption, le despotisme et le fanatisme. Aucune transformation sociale n'est possible sans démocratie et Memmi invite, avant le printemps arabe, à "la prise en main des peuples par eux-mêmes, comme ils l'ont fait lors des décolonisations."<sup>86</sup>

Cependant, les slogans religieux restent mobilisateurs dans les conflits contemporains et de nombreux massacres sont perpétrés en leur nom. Les minorités religieuses sont souvent opprimées et le laïcisme n'est pas un principe philosophique communément partagé. "Le laïcisme est la seule philosophie qui, socialement, n'exclut personne, qui respecte les différences et les droits de chacun ...sauf celui d'exclure les autres."<sup>87</sup>

## Conclusion

Cette présentation de quelques concepts rend partiellement compte de l'œuvre complexe d'Albert Memmi. Cette sélection vise à montrer la méthode qui, sur plusieurs décennies, a permis la clarification de concepts destinés à analyser les rapports sociaux fondés sur une interdépendance des relations humaines et sociales. L'étude de duos colonisateur-colonisé, dominant-dominé, raciste-victime tant au niveau macro social qu'au niveau microsocial s'appuient sur des observations quotidiennes, d'expériences vécues, de témoignages et d'enquêtes de terrain. Il y a un constant souci de comparer dans l'espace et dans le temps des situations humaines et sociales qu'il a vécues d'une certaine façon. Si les sujets d'étude sont restés

permanents, l'analyse est enrichie par l'observation des transformations sociales qui confortent la justesse des interprétations sur les causes et les conséquences du racisme transposées à l'hétérophobie. Le spectre d'analyse est ainsi élargi sans que les spécificités de chaque situation ne soient oubliées. On passe ainsi du particulier à l'universel.

En conclusion, je voudrais insister sur le laïcisme qui est un concept-clé de l'œuvre d'Albert Memmi. Cette philosophie définit des règles sociales communes permettant à chacun d'exprimer et de vivre sa différence. Le contexte social est alors favorable aux liens de dépendance réciproque qui nous lient les uns aux autres. La prise en compte de la dépendance comme situation intrinsèquement liée au statut d'être humain et social est un constat auquel a abouti Memmi après avoir longtemps travaillé sur les rapports dominants-dominés. C'est l'expérience de la maladie qui l'a confronté à la réalité de la dépendance.<sup>88</sup> Le concept semble pouvoir rendre compte de "l'universelle humanité" ou, en d'autres termes, de définir le besoin fondamental que nous avons des uns et des autres. L'expérience de la dépendance donne une autre interprétation des duos dominant-dominé.<sup>89</sup> Cette simple reconnaissance de la dépendance et de la relation dépendance-pourvoyance peuvent contribuer à pacifier les relations humaines. Memmi s'est toujours déclaré comme un homme de paix et y a œuvré toute sa vie par des écrits, des conférences et des engagements associatifs. Il a tenté de comprendre les obstacles à la compréhension des êtres humains et pour chacune des situations analysées, comme la colonisation et le racisme, il propose une analyse nous permettant de concevoir autrement les relations humaines, sociales et interculturelles dans un contexte social de dépendance réciproque.

---

<sup>1</sup> Que soient remerciés Scott Davidson, Bruno Duriez, Albert Memmi et Renée Weissman pour les commentaires critiques sur ce texte dont les propos n'engagent que moi-même. Je remercie aussi Hervé Sanson qui a été d'une grande efficacité pour cet hommage.

<sup>2</sup> Albert Memmi, *Portrait du colonisé précédé du Portrait du colonisateur*, préface de Jean-Paul Sartre (Paris: Corrèa, 1957). On peut consulter, à ce sujet, ma présentation du texte d'Albert Memmi "Sociologie des rapports entre colonisateurs et colonisés," *Cahiers Internationaux de Sociologie* 23 (1957): 85-96.

<sup>3</sup> Albert Memmi, *Portrait du décolonisé arabo-musulman et de quelques autres* (Paris: Gallimard, 2004).

<sup>4</sup> La loi du 15 mars 2004 interdit le port des signes religieux ostensibles dans les établissements scolaires publics.

<sup>5</sup> En France, une loi mémorielle impose le point de vue officiel de l'Etat sur des événements historiques. A propos de la loi du 23 février 2005, les historiens se sont mobilisés contre ce qu'ils considéraient comme une instrumentalisation de l'histoire à des fins politiques.

<sup>6</sup> Les indigènes de la République est un mouvement antiraciste et antisioniste. Le Mouvement des Indigènes de la République est opposé à la Loi interdisant le port de signes religieux à l'école, qualifiée de mesure néocoloniale.

<sup>7</sup> Albert Memmi, *Le racisme* (Paris: Gallimard, 1982).

<sup>8</sup> Yvan Gastaut, "Albert Memmi, un regard postcolonial" in *Ruptures postcoloniales*, ed. Achille Mbembe (Paris: La Découverte, 2010), 88-95.

<sup>9</sup> La sociologie était intégrée à la formation philosophique.

<sup>10</sup> Ce qui est l'équivalent du diplôme Bachelor of Arts. Alain Chenu, "Une institution sans intention. La sociologie en France depuis l'après-guerre," *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 1-2 (2002): 46-61.

<sup>11</sup> Francis Farrugia, *La reconstruction de la sociologie française 1945-1965* (Paris: L'Harmattan, 2000).

<sup>12</sup> Patricia Vanier, "Research trips to the United States in the 1950s: From their beginnings to the redefinition of French sociology" in *Transatlantic Voyages and Sociology*, ed. Cherry Schrecker (Surrey: Ashgate, 2010).

<sup>13</sup> Henri Mendras, *Comment devenir sociologue: Souvenirs d'un vieux mandarin* (Arles: Actes sud, 1995), 53.

<sup>14</sup> En France, la philosophie est enseignée la dernière année des études secondaires. La section philosophie a longtemps été considérée comme la voie royale ce qui n'est

plus le cas aujourd'hui. De prestigieux scientifiques ont ainsi fait de la philosophie avant de poursuivre des études de sciences.

<sup>15</sup> L'agrégation est un concours permettant l'enseignement de la discipline dans les classes de philosophie du secondaire et c'était aussi la première étape d'un doctorat pour un poste à l'université.

<sup>16</sup> Albert Memmi, *Le nomade immobile* (Paris: Arléa, 2000), 211.

<sup>17</sup> Memmi, *Le nomade immobile*, 214.

<sup>18</sup> Memmi, *Le nomade immobile*, 144.

<sup>19</sup> Il raconte que Gurvitch était un philosophe qui connaissait très bien les sciences sociales mais sa maîtrise du français était difficile et ses textes devaient être corrigés avant publication (Entretien réalisé le 19/07/2007).

<sup>20</sup> Albert Memmi, *La dépendance: Esquisse pour un portrait du dépendant* (Paris: Gallimard, 1979).

<sup>21</sup> Albert Memmi, *Dictionnaire critique à l'égard des incrédules* (Paris: Félin, 2002), 99.

<sup>22</sup> Memmi, *Le nomade immobile*, 214.

<sup>23</sup> Albert Memmi consigne ses observations quotidiennement sur des fiches.

<sup>24</sup> Albert Memmi, *Le racisme* (Paris: Gallimard, 1982), 172.

<sup>25</sup> Albert Memmi, *Portrait d'un juif* (Paris: Gallimard, 1962), 279.

<sup>26</sup> Albert Memmi, *Portrait du décolonisé arabo-musulman et de quelques autres* (Paris: Gallimard, 2004).

<sup>27</sup> Memmi, *Portrait d'un juif*, 17.

<sup>28</sup> Jean-Paul Sartre, *Réflexions sur la question juive* (Paris: Gallimard, 1973).



<sup>29</sup> Aimé Césaire, "Négreries," *L'étudiant noir* 1 (mars 1935).

<sup>30</sup> Albert Memmi, *L'homme dominé: Négritude et judéité* (Paris: Gallimard, 1968), 35-49.

<sup>31</sup> Memmi, *Portrait d'un juif*, 57.

<sup>32</sup> Memmi, *L'Homme dominé*, 111.

<sup>33</sup> Laurence Wyllie, *Un village du Vaucluse* (Paris: Gallimard, 1968); *Chanzeaux, un village d'Anjou* (Paris: Gallimard, 1970).

<sup>34</sup> Henri Mendras and Alistair Cole, *Social Change in Modern France: Towards a Cultural Anthropology of the Fifth Republic* (Cambridge: Cambridge University Press, 1991).

<sup>35</sup> Henri Mendras et Laurence Duboys-Fresney, *Français, comme vous avez changé* (Paris: Tallandier, 2004).

<sup>36</sup> Claude Dargent, "Déclin ou mutation de l'adhésion religieuse" in *L'individualisation des valeurs*, eds. Pierre Bréchon et Olivier Galland (Paris: A. Colin, 2010), 213-232.

<sup>37</sup> La loi de séparation de l'Etat et des Eglises. Quatre cultes ont été reconnus: catholicisme, protestantisme réformé et luthérien, judaïsme. L'Islam est, par contre, présent et dominant dans l'Empire colonial français (Maghreb et Afrique).

<sup>38</sup> Henri Pena-Ruiz, *Qu'est-ce que la laïcité?* (Paris: Gallimard, 2003), 275-308.

<sup>39</sup> Le catholicisme a été reconnu comme la religion de la grande majorité des français par le Concordat en 1801.

<sup>40</sup> Cécile Jolly, "Religions et intégration sociale" in *Les pratiques religieuses en France* (rapport pour le commissariat du plan, la documentation française, 2005).

<sup>41</sup> Je remercie Bruno Duriez pour ce commentaire.

<sup>42</sup> Bruno Duriez, Claude Dargent, et Richard Liogier, *Religion et valeurs en France et en Europe* (Paris: L'harmattan, 2009), 198.

<sup>43</sup> Claude Dargent, *Les protestants en France aujourd'hui* (Paris: Payot, 2005).

<sup>44</sup> J-P Machelen, *Les relations des cultes avec les pouvoirs publics* (Rapport, La documentation française, 2006).

<sup>45</sup> Le premier temple Sikh a été inauguré en région parisienne, *Le Monde*, 13-14 novembre 2011.

<sup>46</sup> Claude Dargent, *L'individualisation des valeurs*, 232.

<sup>47</sup> Bernard Stasi, *Laïcité et République* (La documentation française, 2004).

<sup>48</sup> Loi du 15 mars 2004, [Legifrance.gouv.fr](http://legifrance.gouv.fr).

<sup>49</sup> Alexis de Tocqueville, *De la Démocratie en Amérique* (Paris: Folio/Histoire, 1986).

<sup>50</sup> L'écrivain Yoram Kaniuk a fondé l'association laïque *Etre libre en Israël*, et a obtenu, début octobre, le droit de ne plus être répertorié comme juif mais comme "libre de toute religion" dans les documents de l'état civil.

<sup>51</sup> Alain Dieckhoff, *Regards sur 60 ans d'Israël* (Paris: Akadem, 2008).

<sup>52</sup> Renée Weissman, "Is there a new way to be a Jew in France? The pattern of integration into French society from a socio-historical point of view," *10th Conference of the European Sociological Association (ESA): Social relations in turbulent times*, Genève, 7-11 septembre 2011.

<sup>53</sup> Albert Memmi, Werner Ackermann, Nicole et Samuel Zoberman, "Spécificité et sentiment de la différence chez les juifs," *Revue française de sociologie* 10, no. 2 (1969): 186-200.

<sup>54</sup> Albert Memmi, *Juifs et arabes* (Paris: Gallimard, 1974), 45.

<sup>55</sup> Albert Memmi, *La libération du juif* (Paris: Payot, 1972), 258.

<sup>56</sup> P-H Maucorps, A Memmi, et J-F Held, *Les français et le racisme* (Paris: Payot, 1965), 212-222.

<sup>57</sup> Memmi, *Le nomade immobile*, 128.

<sup>58</sup> Memmi, *Juifs et arabes*, 258.

<sup>59</sup> Memmi, *Juifs et arabes*, 107.

<sup>60</sup> Memmi, *Dictionnaire critique à l'usage des incrédules*, 175.

<sup>61</sup> Memmi, *Le nomade immobile*, 124.

<sup>62</sup> Laurent Mucchieli, "Le 'retour' de l'antisémitisme", discours rituel au dîner annuel du CRIF, 5 mars 2009.

<sup>63</sup> Loi du 3 février 2003.

<sup>64</sup> HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité).

<sup>65</sup> Le Front National revendique la laïcité pour stigmatiser les musulmans: [www.observatoirede democratie.com](http://www.observatoirede democratie.com)

<sup>66</sup> Memmi, *Le Nomade immobile*, 118.

<sup>67</sup> Memmi, *Le Nomade immobile*, 119.

<sup>68</sup> Memmi, *Dictionnaire critique à l'usage des incrédules* (Paris: du félin, 2002), 286.

<sup>69</sup> Memmi, *Le racisme* (Paris: Gallimard idées, 1982).

<sup>70</sup> Memmi, et al., *Les français et le racisme* (Paris: Payot, 1965).

<sup>71</sup> Voir la définition in *Encyclopaedia Universalis*, 1972, 915-916.

<sup>72</sup> Albert Memmi, *Ce que je crois* (Paris: Grasset, 1985), 195.

<sup>73</sup> Memmi, et al., *Les français et le racisme*, 34 et 281.

<sup>74</sup> Memmi, *Le racisme*, 210.

<sup>75</sup> Memmi, *Le nomade immobile*, 190-195.

<sup>76</sup> Memmi, "La laïcité et les identités collectives," *Idées en mouvement* 118 (avril 2004).

<sup>77</sup> Albert Memmi, *La statue de sel, préface d'Albert Camus* (Paris: Gallimard, Folio, 1984).

<sup>78</sup> Albert Memmi, *Agar* (Paris: Buchet Chastel, 1955).

<sup>79</sup> Germaine Memmi est catholique, lorraine et agrégée d'allemand. Albert Memmi explique que le mariage laïc n'étant pas reconnu par la loi rabbinique en Tunisie, les enfants ne pouvaient avoir le statut d'enfant légitime. Elle s'est par conséquent convertie. Cette conversion est qualifiée de "dernière reculade" par rapport au chantage coutumier (*Le nomade immobile*, 94).

<sup>80</sup> Memmi, *Ce que je crois*.

<sup>81</sup> Pena-Ruiz, *Qu'est-ce que la laïcité?*, 241-252.

<sup>82</sup> Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne: [www.europarl.europa.eu/charter/pdf/text\\_fr.pdf](http://www.europarl.europa.eu/charter/pdf/text_fr.pdf)

<sup>83</sup> Memmi, *Dictionnaire critique à l'égard des incrédules*, 190-195.

<sup>84</sup> Fouad Zakarya, *Laïcité ou islamisme, les Arabes à l'heure du choix* (Paris: La Découverte, 1991).

<sup>85</sup> Memmi, *Portrait du décolonisé*, 154.

<sup>86</sup> Memmi, *Portrait du décolonisé*, 162.

<sup>87</sup> Memmi, *Dictionnaire critique à l'égard des incrédules*, 194.

<sup>88</sup> Memmi, *La dépendance* (Paris: Gallimard, 1979).

<sup>89</sup> Déchamp-Le Roux Catherine, ed. *Figures de la dépendance, autour d'Albert Memmi: Colloque de Cerisy-la-Salle* (Paris: PUF, 1987). Ce colloque a été organisé par le Centre de Recherches sur la dépendance créé à l'initiative d'Albert Memmi.